

Données personnelles 99% des sites hors-la-loi

RGPD: 439164 sites testés par Misakey, le gardien des données personnelles

Paris, le 4 décembre 2018 - 9:00

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Six mois après la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), deux jeunes ingénieurs, Arthur Blanchon et Antoine Vadot, ont souhaité dresser un état des lieux du respect des droits d'accès aux données personnelles en France.

Après avoir contacté plus de 400 000 sites, le constat est accablant : seuls 1% se sont donnés les moyens de répondre aux demandes des citoyens. Les deux ingénieurs développent un tableau de bord, Misakey, pour permettre aux Français de reprendre le contrôle sur leurs données personnelles.

L'accès aux données personnelles, un chemin de croix pour les citoyens

Le RGPD a été mis en place en mai dernier dans toute l'Union européenne pour assurer aux citoyens une meilleure protection des données personnelles sur Internet. Chacun peut par exemple demander l'accès à ses informations personnelles pour ensuite exiger des modifications ou une suppression de ces dernières sous un délai de 30 jours.

Arthur Blanchon et Antoine Vadot ont décidé de mettre le RGPD à l'épreuve de la pratique. En contactant plus de 400 000 sites pour leur demander s'ils détenaient des données associées à leur adresse email, l'objectif était d'illustrer le parcours semé d'embûches auxquels les Français sont confrontés.

Seuls 1% des sites contactés ont répondu à leur requête dans les 30 jours.

83% des personnes contactées n'ont pas été en mesure de répondre, tandis que 16% disposaient toujours, 6 mois après la mise en place du RGPD, d'une adresse email invalide.

Arthur Blanchon, co-fondateur de **Misakey**: « C'est en faisant le test auprès d'une centaine d'entreprises françaises que nous nous sommes aperçus des difficultés à obtenir des informations. Nous nous sommes alors lancés dans cette étude à grande échelle qui illustre parfaitement le travail à mener pour obtenir la transparence nécessaire à la protection de la vie privée des citoyens. »

10 000 des sites contactés détenaient une adresse de messagerie spécifiquement dédiée aux questions de vie privée. Parmi eux, le taux de retour est meilleur (17%) mais il reste faible.

RGPD: l'état des lieux Misakey (infographie)

Arthur Blanchon : « Certaines entreprises se sont données les moyens de répondre aux requêtes des citoyens ces derniers mois. Ces dernières sont ultra-minoritaires mais leurs réponses ont été très claires et immédiates. C'est un signe encourageant pour la suite. »

Misakey: contrôler ses données personnelles

Parallèlement à cette enquête de terrain, Arthur Blanchon et Antoine Vadot ont souhaité sonder les Français sur la question de la protection des données. Un sentiment de défiance domine.

D'après l'étude Opinionway pour Misakey (Novembre 2018), 83% des Français pensent en effet que la collecte de données est une menace pour au moins une liberté (opinion,

expression, circulation, réunion, association) et 89% d'entre eux sont d'avis qu'il n'est pas possible de savoir ce que les entreprises font de leurs données.

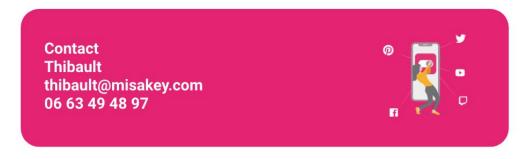
Face à des Français méfiants et à court de solutions, les deux jeunes entrepreneurs Arthur Blanchon et Antoine Vadot, diplômés respectivement de Polytechnique et de CentraleSupelec, ont imaginé une plateforme en ligne, **Misakey**, pour que chacun puisse connaître les données que les sites possèdent sur lui.

Il suffit de s'inscrire pour obtenir un tableau de bord de sa vie numérique qui rassemble : les entreprises ayant des données sur soi, une liste sur ces données et des fiches-entreprises associées (contacts DPO, politiques de confidentialité, liste des cookies...). Le citoyen peut ensuite exercer ses droits en un clic (suppression, modification, mise à jour, limitation...).

Les pré-inscriptions ouvrent le 4 décembre pour le lancement de la version bêta fin janvier.

Arthur Blanchon, co-fondateur de **Misakey**: « *Misakey*, c'est la liberté de se connecter au monde électronique. D'un côté, les entreprises pourront informer les citoyens sur les données collectées et les traitements effectués par leurs services. De l'autre, le citoyen pourra visualiser dans un tableau de bord l'ensemble des données qu'il partage afin de gérer sereinement sa vie numérique. *Misakey* contribue à créer des relations de confiance entre les entreprises et les citoyens. »

RGPD, l'état des lieux : le dossier complet (pdf)



Retrouvez le dossier complet, l'infographie et l'étude Opinion Way.